

# Quand la pratique artistique se rend accessible aux enfants en situation de handicap

Publié le 09/11/2012



Huit enfants de l'institut Calmette de Camiers ont été reçus par vingt-huit élèves de la vallée de la Course.

Preuve était faite, mercredi après-midi à la salle communale, que le handicap qui peut affecter certains enfants ne les empêche pas de s'exprimer artistiquement.

Hélène Lecoutre, de l'association Expression libre familles enfants solidarité, apporte de l'aide aux familles et aux enfants en difficulté. Mercredi après-midi, vingt-huit enfants de la Vallée de la Course ont accueilli huit petits camarades de l'institut départemental Albert Calmette de Camiers. Sur les conseils artistiques éclairés des parents présents et de la Société Berckoise d'encouragement aux arts, que préside Jcques Dennoelin, ils ont manié la terre pour réaliser de jolis plateaux qu'ils ont colorés et qui seront cuits par la suite après séchage. Un objet sera remis à chacun des créateurs et un second sera remis en vente le 9 décembre, lors du marché de Noël d'Estréelles. Les produits de cette vente serviront à financer un outil de communication pour les enfants atteints de troubles envahissants du développement.

Plusieurs actions du même type auront lieu l'an prochain avec d'autres rencontres en perspectives. A noter que cette initiative a bénéficié d'une subvention de l'opération Noël des déshérités.

Expression libre familles enfants solidarité – association déclarée d'intérêt général, habilitée à recevoir dons et cartes d'adhésion. Adresse : 775 rue du Marais, 62170 Estréelles. Téléphone au 06 17 93 44 16.

La Voix Du Nord